



Déclaration de la CGT AC
CSA AC du 18 octobre 2024

Mesdames, Messieurs, pour ce premier CSA d'administration centrale de rentrée, la CGT est inquiète et attire votre attention sur cinq principaux sujets qui ne sont cependant pas exhaustifs :

- **Le premier est une inquiétude sur la surcharge de travail de nombreux BRH de proximité** : ils sont de plus en plus sollicités sur de nombreux sujets complexes (télétravail, paye, carrière, handicap, égalité professionnelle et du travail supplémentaire avec la mise en place de la protection sociale complémentaire, etc). Or les effectifs ne suivent pas forcément pour parvenir à gérer et répondre aux sollicitations des agents et au développement des missions.

Nous pensons qu'il faut rapidement établir un état des lieux de la charge de travail des différents BRH afin de répondre aux besoins en effectifs là où cela est nécessaire.

- **Le second sujet concerne la protection sociale complémentaire et la couverture prévoyance des agents.** Beaucoup se posent des questions et s'inquiètent pour l'avenir. La CGT déplore qu'une assurance et non pas une mutuelle ait été choisi pour la PSC, qu'elle soit tout numérique sans aucun accueil humain, sachant qu'elle est déficitaire à ce stade avec une perte nette de 59 M€ en 2023. Ce déficit s'élevait à environ 72 M€ en 2022 et 60 M€ en 2021, ce qui ne semble pas augurer d'un modèle pérenne et fiable à ce stade. Nous déplorons également que cette offre n'ait pas été négociée avec un couplage de la prévoyance afin de simplifier les choses pour les agents.

Concernant les webinaires qui ont repris, nous demandons qu'une communication spécifique soit faite sur tous les différents cas de dispenses d'affiliation à ALAN. Et où en sommes-nous pour la prévoyance ?

- **Le troisième sujet d'inquiétude concerne le télétravail et les décisions unilatérales de certaines Directions ou services de réduire le nombre de jours de télétravail des agents, sans discussions ni véritables justifications concrètes et factuelles.**

La CGT rappelle l'importance de cette nouvelle modalité de travail qui facilite la vie de nombreux agents qui habitent loin de leur lieu de travail et qui sont confrontés à des problèmes de transport, notamment en Île-de-France. De plus, depuis la pandémie de COVID et le développement du télétravail, il est courant de rencontrer plusieurs agents dans une même structure, vivant désormais en province ; la

remise en cause de jours de télétravail entraînerait pour ceux-ci des coûts importants, notamment en termes de transports et de logement temporaire.

Nous soutenons et nous sommes conscients de la nécessité de conserver la vie d'un collectif de travail par des moments de présentiel ; mais certaines décisions générales et unilatérales de réduire les jours de télétravail ne se justifient pas et ne font d'ailleurs l'objet d'aucune concertation avec les agents concernés ni d'aucune explication factuelle ce qui est très mal vécu par ces agents.

Nous demandons que les DG et services soient sensibilisés à ce sujet et qu'elles réfléchissent mieux et en concertation avec les agents avant de prendre de telles décisions, qui, si elles devaient être prises, soient explicitées et justifiées par des éléments factuels et concrets.

- **Le quatrième sujet d'inquiétude concerne les espaces de travail et les mouvements immobiliers projetés et leurs impacts sur les conditions de vie et de travail des agents.**

Une expertise certifiée par un organisme agréé doit avoir lieu à la demande de l'ensemble des représentants du personnel de la formation spécialisée du CSA.

Nous souhaitons avoir l'assurance que rien ne sera décidé ni mis en œuvre tant que le rapport d'expertise n'aura pas été rendu et que ses conclusions n'auront pas été minutieusement étudiées. Il en va de la santé et du bien être des agents.

- **Le cinquième sujet d'inquiétude concerne le contexte budgétaire, les crédits et les personnels d'administration centrale. Nous voulons savoir quels sont, à ce stade, les éléments dont le secrétariat général et les Cabinets disposent, sachant que l'administration centrale fonctionne déjà avec de nombreux apprentis, alternants et stagiaires pour parvenir à assumer ses missions.**

Nous vous remercions pour votre attention.